

## EN AOÛT, ON PROFITE DES DERNIERS JOURS DE L'ÉTÉ!



**ATTENTION, SI VOUS  
VOYEZ CETTE AFFICHE, C'EST QU'IL Y A UN  
CHIEN POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR  
LA PROPRIÉTÉ.**

**SOYEZ PRUDENT!**

Suite aux épisodes de plus en plus réguliers de  
vandalisme sur les équipements et les propriétés de la  
Municipalité, nous nous devons de protéger  
VOS investissements.

Des caméras de surveillance seront installées et les  
images pourront être utilisées pour identifier  
les vandals.



**INAUGURATION**  
TERRAIN DE TENNIS ET  
DEK HOCKEY

31 août de 16h30 à 19h00  
rafraichissements et petites collations  
sur place  
Venez voir les belles réalisations  
Bienvenue à tous!



MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement touchant le règlement de zonage pour l'autorisation de bâtiments accessoires en cour avant dans les zones de villégiature.

AVIS PUBLIC est donné que:

Lors d'une séance tenue le 21 août 2023, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

- 2023-009 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à autoriser les bâtiments accessoires en cour avant en zone de villégiature ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 août 2023, à 13h30 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2023-009 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

---

## APPEL D'OFFRES

La Municipalité de La Doré demande des soumissions pour la réfection de 514 mètres de trottoir en béton situé sur la rue des Peupliers (route régionale 167).

Ces travaux sont subventionnés dans le programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription  
« **2023-002 – Réfection de trottoirs des Peupliers** ».

Elles doivent être remises avant 11 h (heure légale en vigueur) le 11 septembre 2023, à l'attention de Stéphanie Gagnon, directrice générale, à l'adresse suivante :

4998 rue des Saules  
La Doré (Québec) G8J 1G9

Les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité sont de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au jeudi et de 8h00 à 12h le vendredi.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur, auprès du SEAO, à compter du 22 août 2023. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire par le biais du SEAO. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure fixée et la date limite à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Stéphanie Gagnon, Directrice générale



## FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des déboursés du mois de juillet 2023 pour un montant de 967 676.32\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le projet de réfection des garage et entrepôt municipaux est complété. Le paiement des factures en lien avec ce projet à Construction Bon Air soit 11 908\$ pour la réfection du garage municipal, 41 480\$ pour la réfection de l'entrepôt municipal et 20 000\$ pour des travaux de remplacement de lattes et de matériaux détériorés, le tout plus les taxes applicables, a été approuvé.
- L'entente de services d'urgence offerts par la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, est venue à échéance. Le renouvellement de cette entente a été autorisé afin d'assurer un service de qualité aux citoyens en cas de sinistre. Le taux de contribution sera de 0.20\$ per capita pour 2023 et 2024 et de 0.21\$ per capita pour 2025.
- La Municipalité désire informer la population qu'elle s'est qualifiée pour recevoir une subvention de 100 000\$ pour l'étude de la possibilité de partage de services avec St-Prime.
- Le poste d'agent administratif sera bientôt vacant en raison d'un départ à la retraite. La Directrice générale est autorisée à procéder à un appel d'offres afin de débiter la procédure de remplacement à ce poste. Afin d'assumer une impartialité dans le processus, un mandat a été accordé à une firme externe qui supervisera toute la procédure (8 650\$).
- Le Conseil d'administration du Sanctuaire des Amis de Ste-Anne inc. a présenté une demande d'aide financière afin de les aider à assurer la pérennité du site. Comme le budget d'entretien de ce dernier repose entièrement sur les dons du public, la Municipalité a accepté de participer financièrement pour une somme de 300\$.
- La Municipalité a été informée qu'une athlète de La Doré, Aly-Sun Pagé, a participé aux Jeux du Québec – Été 2023 à Rimouski qui ont eu lieu du 21 au 29 juillet dernier. La Municipalité désire féliciter mademoiselle Pagé pour sa participation et a autorisé une aide financière de 30\$ qui sera acheminée à Regroupement Loisirs et Sports du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de soutenir les jeunes dans leur développement sportif.

## GESTION MUNICIPALE

- La procédure de modification du règlement de zonage afin d'autoriser les bâtiments accessoires en cour avant pour les zones de villégiature est débutée. Le premier projet de règlement a été adopté. Une rencontre d'information aura lieu le 30 août 2023 à 13h30 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville.
- De plus en plus, les Municipalités sont confrontées à des situations et/ou à la préparation de documents officiels demandant des avis juridiques. Un projet de regroupement d'un service juridique est à l'étude par la MRC Domaine-du-Roy. La Municipalité est en faveur du regroupement pour ce service et a transmis son appui au projet à la MRC.
- Un incident malheureux est survenu dans les limites territoriales de la Municipalité impliquant un chien et un individu. Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, le processus d'examen comportemental de l'animal a été effectué et, selon le résultat obtenu, ledit chien a été déclaré comme « chien potentiellement dangereux » par le Fonctionnaire municipal responsable de l'application de la Loi et des règlements et lui a été imposé les mesures de sécurité mentionnées dans la réglementation municipale à l'article 41.
- En juillet, les Membres du conseil municipal ont adopté une résolution d'appui en lien avec une demande d'un contribuable à la CPTAQ afin de pouvoir utiliser son lot à des fins autres que l'agriculture. Cependant, la CPTAQ demande des renseignements complémentaires à être mentionnés dans ladite résolution, Cette dernière a été modifiée afin d'y ajouter les informations demandées par la CPTAQ pour le traitement du dossier.
- Antérieurement, la Municipalité avait présenté une demande de subvention dans le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réfection d'une partie des trottoirs de la rue des Peupliers. Le ministère a confirmé une participation financière de 100 000\$ pour le projet. La Directrice générale a été autorisée à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux.
- Il est maintenant nécessaire pour toutes entreprises sur le territoire de procéder à l'installation d'un compteur d'eau. Cependant, Produits Forestiers Résolu ne peut procéder à l'installation d'un compteur d'eau permanent puisque les plans nécessaires à ladite installation ne sont pas encore disponibles. L'installation d'un compteur temporaire sur la ligne principale devint nécessaire. Une entente a été acceptée avec Produits Forestiers Résolu en ce qui a trait à l'installation d'un compteur d'eau temporaire, et ce, en attendant l'installation d'un compteur permanent pour juillet 2024.



- La Municipalité constate que les aînés fréquentent certains secteurs d'activités sportives et récréatives. Cependant, ces derniers ne disposent pas d'aires de repos convenables leur permettant de pouvoir se reposer tout en profitant de ces installations. Une demande d'aide financière dans le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2023 a été autorisée afin de pouvoir installer des aires de repos dans ces secteurs.
- Les travaux de réaménagement de l'intersection du centre village débuteront en septembre. Nous sommes désolés des entraves causées.
- La résolution d'attribution du mandat d'entretien hivernal des rues, routes et chemins municipaux a été modifiée pour corriger le nom de l'entreprise retenue de « Felco » à « Excavation Michel Paradis inc. ».
- Un passage à niveau du CN est présent sur notre territoire. Saviez-vous que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables? L'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire en rappelant que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route, réduiront peut-être le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens C'est pourquoi la Municipalité a déclaré la **Semaine de la sécurité ferroviaire du 18 au 24 septembre 2023**.



### INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) août-septembre 2023

Horaire des célébrations pour le mois d'août et septembre 2023 à l'église dès 11h00 :

- 27 août** MESSE (Donald Gauthier, Cécile Leboeuf, Jean-Guy Dallaire)  
**10 sept.** MESSE (Paul-Émile Gauthier, Sabrina Dubois, Camil Dallaire)

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique tous les **mardis de 8h à 16h**

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

#### COURS DE PILATES

Début : Mardi 19 septembre  
 Heure : 18h15  
 Endroit : Gymnase  
 Coût : 195\$/13 semaines  
 Info : 418-671-1134

## MÉMO DU MAIRE

Bonjour à tous, chers citoyens et citoyennes,

Déjà prêts pour le retour à l'école pour les jeunes et au travail pour la plupart des travailleurs et travailleuses. Malgré un été en dents de scie, des pluies abondantes et des feux de forêt en fin de printemps, nous avons réussi à passer au travers.

Comme plusieurs l'ont remarqué vers la fin de juin, nous avons terminé la construction du dek hockey. Il est très beau; c'est impressionnant. Mais, malheureusement, au cours des dernières semaines, il y a eu du vandalisme de fait. Rien de majeur ... mais c'est déjà de trop.

Comme vous le savez, nous sommes tous responsables de la surveillance des lieux publics qui appartiennent à tous les contribuables de la municipalité. Leur entretien se fait à partir de vos taxes. Nous vous demandons donc de l'aide, à vous citoyens, jeunes, parents et utilisateurs des lieux publics, afin de veiller à garder nos infrastructures en bon état. Faisons tous notre part et, ensemble, nous allons réussir. L'avenir de notre jeunesse passe aussi par les loisirs et nous sommes choqués d'avoir plusieurs possibilités dans notre communauté.

En terminant, j'espère que vous avez profité de la période estivale et que vous êtes prêts pour l'automne.

Ghislain Laprise, Maire

## 50 fois plus en forme

### Début 11 septembre 13h à 14h

## au Centre des Loisirs Bienvenue à tous!

**LA RENTRÉE SCOLAIRE**

SERVICE GRATUIT OFFERT DU 14 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2023

LES COÛTS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE  
REPRÉSENTENT UN CASSE-TÊTE ?

VOTRE BUDGET EST DÉFICITAIRE ?

CE SERVICE EST POUR VOUS !  
PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS !

Présent à Ladoré  
**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**  
Mercredi 30 août de 13h00 à 16h00

Communiquez avec Mireille Guy-Tremblay  
418 679-4646 poste 2815

**Service Budgétaire**  
de Saint-Félicien

\*\*\* En juillet 2023, les familles recevront 115\$ par enfant âgé entre 4 et 16 ans pour la rentrée scolaire qui fera partie de l'allocation « soutien aux enfants ». Nous en tiendrons compte pour l'aide offerte. \*\*\*



Municipalité de La Doré

[www.ladore.ca](http://www.ladore.ca)

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 25 août 2023